

CALENDRIER DES OPÉRATIONS DU MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2023

Dates à respecter	Opérations	Observations
du 20 mars 2023 à 12 h 00 au 5 avril 2023 à 12 h 00	Formulation des demandes de mutation sur i-prof : Saisie des vœux Accueil téléphonique des candidats à une mutation	25 vœux maximum Cellule info mobilité 02 31 30 16 16 (disciplines gérées à Caen) 02 32 08 95 47 (disciplines gérées à Rouen)
le 05 avril 2023	Date limite de dépôt des dossiers de demandes de priorité formulées au titre du handicap auprès des médecins conseillers techniques de la Rectrice	Formulaire à utiliser : Fiche n° 5 jointe
à partir du 6 avril 2023	Téléchargement par les candidats à la mutation de la confirmation de leur demande	Sous SIAM/ i-prof
le 12 avril 2023	Date limite de retour au Rectorat des confirmations des demandes de mutation vérifiées et visées par les intéressés(e) et les chefs d'établissement	Les pièces justificatives doivent être jointes à la confirmation de la demande
du 6 avril 2023 au 5 mai 2023	Candidatures au mouvement SPEA : Saisie des avis par les chefs d'établissement et les corps d'inspection	Sous SIAM/i-prof
du 12 avril 2023 au 16 mai 2023	Vérification des dossiers et calcul des barèmes par les gestionnaires de la DPE	
le 10 mai 2023	Date limite de réception des demandes tardives	
du 17 mai 2023 à 12 h 00 au 31 mai 2023	Affichage des barèmes sur I-prof et consultation par les candidats	Sur SIAM-Iprof
	Demandes de rectification des barèmes (Exclusivement par courriel, à l'aide des fiches navettes disponibles sur le site académique)	Joindre les justificatifs correspondant à la modification demandée
du 17 mai 2023 à 12 h 00 au 1 ^{er} juin 2023	Information des personnels de la suite réservée à leur requête (par courriel et modifications éventuelles sur I-prof)	
le 2 juin 2023	Date limite d'affichage des barèmes validés	
le 20 juin 2023 *	Affichage des résultats définitifs sur I-prof des mouvements intra et SPEA	Affichage sur SIAM-Iprof
le 20 août 2023	Date limite d'envoi des recours	Formulé dans l'application COLIBRIS

* Le 20 juin 2023, des données plus générales sur les résultats du mouvement seront par ailleurs mises à la disposition de tous les agents sur le site de l'académie de Normandie, à l'adresse : www.ac-normandie.fr